



Ville de Pontivy

Commission Commerce et Artisanat

Compte-rendu de la réunion du 12 mai 2014

C35/2014/001

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mr J. PERAN, Adjoint au Maire.

Mme E. CRAMET, Mr P. ALAIN, Mr L. BAIRIOT, Conseillers Municipaux.

Mme E. ZEPPIERRI, Mr D. MARAY, Mr G. BRIEND, Mr E. TAURON, Mr P. BLANC, Mr JJ. RATTIER, représentants des commerçants.

Mr. R PICQUET, représentant des Commerçants des Marchés du Morbihan.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Mme A. MOYSAN, Directrice Générale Adjointe.

Mr G. LE CLOAREC, Chef de la Police Municipale.

Mr P. ROZE, Régisseur, Placier.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme M-M. DORÉ-LUCAS, Mr D. LE COUVIOUR, Conseillers Municipaux.

Préambule :

- Suite à la demande de Monsieur Bernier-Dupréelle (société d'assurances Malakoff Médéric), la commission émet un avis favorable à l'installation d'une boutique mobile d'information sur le marché sous réserve qu' un emplacement reste disponible après la mise en place des commerçants. En effet ; l'attribution des places est prévue prioritairement pour la vente.

- Une demande d'autorisation de chanter accompagné d'une guitare avec ampli ainsi que d'effectuer une quête au profit de l'association « **aviation sans frontière** » durant les heures de marché est faite par Monsieur CHIRON. Les membres de la commission proposent que cette personne soit installée au niveau de la statue du Général de Lournel sous réserve des dispositions suivantes :

. L'amplificateur devra être utilisé de façon modéré pour ne pas gêner les commerçants proches.

. La quête d'intérêt humanitaire ne pourra se faire car le règlement du marché l'interdit. De plus, cette association ne figure pas dans la liste préfectorale de celles autorisées à en effectuer sur la voie publique pour l'année 2014.

I – Organisation du marché durant la Foire de Mars

Pour le bon déroulement du marché durant les 4 lundis de présence de la fête foraine, les représentants du marché demandent de travailler en collaboration avec le placier sur la mise en place du marché pour cette période. Une réunion sera organisée quelques semaines avant l'arrivée de la foire.

II – Résultat questionnaire du mois d'Avril 2013

Compte tenu du faible taux de réponses au précédent sondage, il a été convenu d'adresser à chacun un nouveau questionnaire (voir annexe) dont les réponses permettront de prendre des mesures pour améliorer l'attractivité et la sécurité, notamment en supprimant la rangée située sur la contre allée côté Tribunal et en intégrant sur la place les commerçants s'y trouvant actuellement.

III – Tarification du marché

Suite aux discussions des précédentes commissions, afin de faciliter le travail du régisseur et pour des raisons d'équité, il a été décidé de supprimer la notion d'abonné semaine.

Les commerçants concernés qui souhaitent continuer à venir sur le marché devront donc choisir de le faire comme commerçants abonnés (règlement trimestriel de la redevance : 0,53 €/ml x 13 semaines) ou commerçants passagers (0,73 €/ml chaque jour de marché). Cette mesure sera effective à compter du 1^{er} Juillet 2014.

IV – Attribution de places (cf plan joint)

Après le départ de M. et Mme MERCIER (miels) et de M. BRUANT (aliments chien/chat) et suite aux courriers de demande d'emplacement et d'abonnement, il a été décidé :

- **M. PARÉ Didier**, abonné, (linges de maison), demande à occuper l'emplacement de 5 ml de M. et Mme MERCIER. Monsieur ROUILLARD Philippe (société Idéal Confort) accepte de céder à M. PARÉ, 1 ml de son emplacement afin qu'il obtienne 6 ml.

Demande acceptée.

- **Mme LESSARD Christelle**, abonnée, (nappes), demande à occuper l'emplacement de M. PARÉ et obtenir 1 ml supplémentaire soit 10 ml. **Demande acceptée.**

- **M. DJADOUR Malik**, passager, (Maroquinerie), demande à occuper l'emplacement précédemment attribué à Monsieur BRUANT comme abonné. **Pour des raisons de concurrence, Monsieur DJADOUR sera installé à la place de Mme LESSARD et son abonnement est accepté.**

- **M. BROUQUET Marc**, passager, (vêtements), demande à occuper une place de 6 ml comme abonné dans la partie non alimentaire. **Demande acceptée à l'emplacement de Monsieur BRUANT.**

- **M. FLAGEUL Henri**, passager, (Maroquinerie/chaussettes), demande à occuper un emplacement de 6 ml comme abonné dans la partie non alimentaire. **Demande acceptée sur l'emplacement libre situé entre Madame TALY Baya et la société KICLO.**

LIBRE 40ml

Camion outillage 20ml

vivantes
4ml (2,92€)R
A
T
T
12ML
I
E
R

ALLÉE N° 5

PERROT Jean Michel confection jeunes 9ml	MOKRANI Abdallah confection Femmes 10ml	LO Ibrahim Articles Africains 9ml (4,95 €)	SZNITKIES Patrick Confection femmes 10ml	Kiclos Fermetures 4ml	Flageul Maroquinerie 6ml	TALI Baya Confection femmes 14ml
--	---	--	--	-----------------------------	--------------------------------	--

ALLÉE N° 4

PERROTIN Bruno Confection hommes 11ml	BLIN Chen Bijoux et vêt Chinois 11ml	LIBRE 8ml	ESSLAMI Mohamed Confection jeunes 8ml (5,84)	LIBRE 23ml		
LECABELLEC Pierre Chapellerie 10ml	RENAULT Franck S/vêt + Linges de corps 15ml	LEROUX Loic Confection jeunes 12ml	LAMZIRHI Jilali Montres 7ml (3,85 €)	Chapelain Bijoux 8ml	CHERBAL Mouloud Confections femmes 12ml	

ALLÉE N° 3

LE SERGENT André Confection femmes 10ml	LESSARD Christelle Nappes 10ml	GUERROUG Vêt 8ml (5,84)	DJADOUR Maroquinerie 9ml (6,48€)	Expert Fermeture 3ml	Libre 4 ml	BROUQUET Vêt 6ml	RAULT Philippe Coutellerie 13ml (7,77 €)
TAURON Éric Confection femmes 15ml	PARÉ Didier Linge 6 ml	Idéal Confort Ouvertures 6 ml	BLANC Patrick Maroquinerie 12ml (5,60 €)	LE SABAZEC Nadine Confection femmes 8ml (4,40 €)	LE PEUTREC Jean-Michel Chaussures 16,50ml		

ALLÉE N° 2

Carpentier L Saucissons 5ml	Reto Café 3ml	Gourlay Fromages 4ml	MEDINI Omar Fruits et légumes 11ml	POMMÉ Arthur Pains 7ml + élec	BAUDET Josué Légumes 6ml	BIEN Taylec Asiatiques 7ml + élec	MEREL R Soupes 4,5ml + élec	Pouillet fromage 3ml (2,27)	LE PABIC Légumes bio 6ml	GUHUR Laurence Rôtisserie 7ml
DANIELOU JY Pr Artichaut 6,5 ml	FACHINI Bruno Pr porc bio 5ml + élec	LORIC Gaëtan Épices et olives 10ml +élec	DUVAL Yves Volailles 7ml + élec	EONNET Gildas Boucherie 10 ml + élec	BOUKHABATA Fromages 7 ml + élec	libre 2ml	BESCOND Michel Poissonnier 7 ml	PELOIS Loïc Fruits et légumes 12ml		

ALLÉE N° 1

BRIEND Guy Producteur légumes et plans 12ml + élec	BRONSARD œufs 4ml	ZEPPERI Crêpes 5ml+élec	LIARD M P Pommes 9ml	Mister paella Plats 5ml + élec	COBIGO Jérôme plants 7,5ml	ONNO M P Pommes 6ml	LE LAVANDIER Charcuterie 9ml +élec	Forestier Rôtisserie 6ml +élec
--	-------------------------	-------------------------------	----------------------------	--------------------------------------	----------------------------------	---------------------------	--	--------------------------------------

TROTTOIR

BOULARD
1ml 0,73€PICARD Dominique
Fruits 6ml 4,38€les jardin des 4 saisons
Légumes bio 6ml 4,38€

VOIE DE BUS

Bonnaire
Crêpes 2,92Quelen
Trait 2,82€Bordet
Chevaline 5€

Ab trimestre

Passagers Réguliers

Ab semaine

LIBRE

Rue du Tribunal

69 ml

K
e
r
e
s
p
a
r
t
6mlM
A
R
A
Y12ML
PlantsV
O
I
E
D
E
C
I
R
C
U
L
A
T
I
O
N